

TARIFS 2012



HEBERGEMENT

Vos tarifs en solo !

Type de chambre	Nombre de nuitées	*Prix
INDIVIDUELLE	1 nuit	29.90 € à 35.00 €
	2 à 3 nuits	24.80 € à 28.50 €
	4 nuits et plus	22.80 € à 27.60 €
DOUBLE	1 à 3 nuits	42.00 € à 45.60 €
	A partir de 4 nuits et plus	40.00 € à 44.60 €

Type de chambre	Nombre de nuitées	*Prix
INDIVIDUELLE	Redevance mensuelle résident	419.00 €
	Forfait 15 nuitées	250.00 € à 280.00€
STUDIO DOUBLE	Redevance mensuelle	648.00 €

* Prix par personne et par nuit / petit déjeuner compris.

TARIFS 2012



RESTAURATION

Les tarifs !

Restauration	Désignation	Prix
MENU DU JOUR	<ul style="list-style-type: none">- Entrée- Plat,- Légumes (à volonté),- Dessert.	10.30 €
PLATS	<ul style="list-style-type: none">- Viande,- Grill,- Poisson,- Assiette de légumes.	6.20 € à 8.30 €
MENU PIZZA	<ul style="list-style-type: none">- Pizza- Boisson	6.50 €
BUFFETS ET COCKTAILS	<ul style="list-style-type: none">- Petit déjeuner,- Apéritif,- Buffet froid,- Collation.	Sur devis, auprès de notre service restauration.
FORMULE SNACK	<ul style="list-style-type: none">- Snack- Boisson	5.70 €

Conditions générales de vente des Dossiers individuels.

1/ Application

Les tarifs applicables au séjour sont ceux notifiés par la politique tarifaire.

2/ Réservation du séjour

Catégorie « résident » : Home Dôme répond à votre demande après examen de votre dossier de résidence.

La réservation devient définitive à réception du versement des arrhes (350€).

Catégorie « passager » : Home Dôme répond à votre demande après réception des arrhes équivalentes au tarif d'une nuitée en chambre individuelle de votre catégorie.

3/ Règlement du séjour

Catégorie « résident » : La redevance est payable à l'arrivée pour le 1er mois puis mensuellement avant le 10 de chaque mois.

Catégorie « passager » : l'intégralité de la facture doit être payée au plus tard à l'arrivée. Les versements peuvent se faire par chèque bancaire ou postal, espèces ou mandat, carte bancaire, par virement au compte référencé ci-dessous :

CREDIT MUTUEL DE MONTFERRAND

AGAFJT – FOYER HOME DOME

IBAN : FR76 1558 9636 0205 1569 2204 010

BIC : CMBFR2BXXX

Compte N° 15589 63602 05156922040 10



4/ Annulation

Catégorie « résident » : En cas d'annulation totale, 2 mois avant la date d'arrivée, les arrhes seront rendues dans l'intégralité.

Dans le cas contraire, elles seront conservées par Home Dôme.

Catégorie « passager » : En cas d'annulation totale moins de 15 jours avant la date d'arrivée, les arrhes versées seront conservées dans leur totalité.

En cas d'annulation partielle, le jour d'arrivée, une nouvelle facture sera établie.

En cas d'annulation partielle pendant le séjour, les nuitées sont non remboursables.

5/ Les chambres

Les chambres sont disponibles à partir de 16h30 et doivent être libérées à 10h00.

Une bagagerie est à disposition pour conserver les effets personnels à l'arrivée et au départ durant 24H00 maximum.

6/ Commerce et propagande

Tout acte de commerce, domiciliation d'entreprise, ou tout support de propagande sont interdits à l'intérieur de l'établissement.